

## SOMMAIRE

- **Actualités de l'ANEEFEL** : Crise sanitaire, Assemblée Générale ANEEFEL les 19 et 20 Mars à Beaune reportée à l'automne
- **Plaisir et Confiance** : Structure collective : 1er audit
- **Filière** : Campagne de communication exceptionnelle, GT suivis de marché, Fermeture/Maintien des marchés
- **Social** : Mesure de crise, Emploi et recrutement, Commission paritaire de branche (CPPNI)
- **International** : Plan de soutien aux entreprises exportatrice, Veille internationale
- **Qualités FeL PARTENARIAT** : Point certification, Report audits et formations FeL PARTENARIAT
- **Relations commerciales** : Travail en cours CGV
- **Transport Logistique** : Emballage



### Actualités de l'ANEEFEL Crise Sanitaire

Depuis la mi-mars, et suite à la pandémie de Coronavirus et des mesures prises par le Gouvernement, les entreprises de la profession et de la filière poursuivent leur activité, essentielle à la vie économique et à la santé des consommateurs et gèrent de nouvelles relations auprès de leurs salariés, leurs producteurs et leurs clients. Au niveau de l'ANEEFEL, d'Interfel, de nos confédérations, les réunions se tiennent à un rythme soutenu pour faire remonter aux Pouvoirs Publics et aux partenaires professionnels les difficultés rencontrées et permettre des échanges entre les entreprises.

Votre équipe en télétravail, à votre écoute essaie de vous informer de la manière la plus appropriée sans trop vous surcharger, que ce soit au plan juridique, fiscal, social, économique et répondre à vos questions.

La plupart des informations adressées sont également disponibles sur votre espace adhérent. Pour bénéficier d'un accès si vous ne l'avez pas encore, ou inscrire votre contact social sur la liste des informations spécifiques RH contactez : [noura.matmati@aneefel.com](mailto:noura.matmati@aneefel.com)

Pour toute information, demande, besoin, n'hésitez pas à contacter : [barnabé.viala@aneefel.com](mailto:barnabé.viala@aneefel.com)  
[valerie.avril@aneefel.com](mailto:valerie.avril@aneefel.com)

### Assemblée Générale ANEEFEL, les 19 et 20 Mars à Beaune, reportée à l'automne

Nous espérons vous voir nombreux en novembre pour un moment festif et d'échanges, dans les mêmes lieux.

Le rapport d'activité 2019 est disponible sur le site de l'ANEEFEL, rubrique vie de l'association.



### Plaisir et Confiance Structure collective : 1er audit

Le premier audit d'une structure collective Plaisir et Confiance a eu lieu mercredi 11 mars chez un expéditeur FeL PARTENARIAT du Sud-Est et s'est soldé par un succès.

La veille, une réunion d'information avait été organisée avec une **cinquantaine de producteurs** au marché gare de Carpentras. Cette réunion a été l'occasion de présenter Plaisir et Confiance mais aussi le nouveau projet porté par l'UNEEP qui est de créer un collectif autour de la démarche **Haute Valeur Environnementale** pour les amener au niveau 3 tout en s'appuyant sur l'équivalence de niveau 2 de Plaisir et Confiance.

Cette réunion a suscité beaucoup d'engouement chez ces producteurs fournisseurs de nos adhérents.



### Filière Campagne de communication exceptionnelle

Interfel a réorienté sa campagne de communication sur les produits de Printemps eu égard à la crise sanitaire.

La campagne met en avant, [sur RTL et RTL2](#) entre autres, les produits de saison et notamment la fraise et l'asperge. Si la campagne doit se poursuivre au-delà de la période initiale, d'autres produits pourraient être intégrés, en fonction de l'évolution des marchés.

Le programme « **Cuisinez maison** », prévu de longue date et qui va se mettre en place début avril, intégrera une large gamme de produits.

Par ailleurs, une FAQ « **Vous vous posez des questions sur le Coronavirus et les fruits et légumes frais ?** », a été conçue, en lien avec Aprifel et son conseil scientifique, et mise en ligne sur le site [www.interfel.com](http://www.interfel.com). Une déclinaison print (affiches, dépliants) sera prochainement mise à disposition sur la plateforme matériel en ligne (<https://www.materiel-interfel.com>).

## GT suivis de marché

Les GT suivis de marché Interfel ont pris de l'ampleur pendant cette période de crise, avec la présence de nombreux représentants professionnels; les comptes rendus sont adressés à tous les adhérents.

## Fermeture/maintien des marchés

Un important travail de lobbying et de pédagogie a été réalisé par les familles d'Interfel pour concourir au maintien des marchés. Quelques avancées ont été notables et environ ¼ des marchés a été maintenu. Le protocole sanitaire validé par le gouvernement est disponible sur notre site, rubrique filière.



## Social

### Mesures de crise

La gestion des Ressources Humaines est un élément clé de cette période. L'équipe de l'ANEEFEL adresse quasiment quotidiennement à la liste des contacts sociaux toutes les informations relatives aux textes publiés, à la mise en œuvre des mesures et aux bonnes pratiques dans vos entreprises.

Nous vous rappelons que le Code du travail impose à l'employeur de prendre les mesures nécessaires pour assurer la sécurité et la protection de la santé de son personnel. Le **document unique d'évaluation des risques (DUER)** est un outil à utiliser en raison de l'épidémie pour réduire au maximum les risques de contagion sur le lieu de travail par des mesures telles que des actions de prévention, d'information et de formation, ainsi que la mise en place de moyens adaptés. L'employeur doit veiller à leur adaptation constante.

La mise en œuvre de l'**activité partielle** est ses nombreux textes d'application fait l'objet d'une synthèse CGI adressée à tous les adhérents.

Un travail est réalisé dans le cadre de la **Commission Sociale** sur les bonnes pratiques en entreprises et les négociations avec l'AG2R sur le régime de prévoyance.

**Pensez également au site actualisé en permanence**

<https://travail-emploi.gouv.fr/>

## Emploi et recrutement

Concernant l'emploi, pour rappel, Didier Guillaume a annoncé un plan de soutien pour faciliter l'emploi dans nos secteurs et mettre en place une plateforme de recrutement.

<https://agriculture.gouv.fr/un-plan-de-soutien-aux-secteurs-agricole-et-agroalimentaire-pour-faciliter-les-regles-dacces-lemploi>

<https://desbraspourtonassiette.wizi.farm/>

## Commission Paritaire de Branche (CPPNI)

Lors de la CPPNI du 20 février, les négociations aboutirent à la signature de 3 accords :

- ⇒ La création d'un observatoire commun aux branches de l'expédition exportation de F&L et au négoce des produits du sol, ce dernier ayant été signé à l'unanimité des partenaires sociaux,
- ⇒ Un nouvel accord salaire 2020,
- ⇒ Un avenant à la classification réduisant le passage automatique du I au I bis à 9 mois d'ancienneté.

Ces deux derniers accords ont été freinés dans leurs procédure de signature et d'extension du fait de la survenance de la crise. Toutefois, ils ont été signés début mars par FO et la CFDT, ce qui les rendra applicable compte-tenu de la représentativité de ces 2 organisations syndicales.

Consciente de la difficulté pour les entreprises de leur application dans cette période tendue pour la gestion du personnel, la Commission Sociale réunie en télé conférence le 27 mars a souhaité porter à votre connaissance **les 2 accords signés, que vous trouvez en annexe à cet envoi.**

La CPPNI a également avancé sur la négociation des régimes de garantie et de cotisation prévoyance et IDR suite aux préconisations du cabinet d'actuariat ABC avec lequel la branche travaille depuis 2 ans. Un point plus complet sera fait dès lors que les négociations reprendront.



## International

### Plan de soutien aux entreprises exportatrices

En réponse au ralentissement économique lié à l'épidémie du Coronavirus Covid-19, Bruno Le Maire, ministre de l'Économie et des Finances, et Jean-Baptiste Lemoyne, secrétaire d'État auprès du ministre de l'Europe et des affaires étrangères, ont annoncé un plan de soutien exceptionnel aux entreprises françaises exportatrices.

Les 4 mesures exceptionnelles de soutien sont :

- Le renfort du dispositif de cautions et préfinancements export
- L'élargissement du dispositif Cap France export de réassurance des crédits export de court-terme
- L'extension d'un an de la période de prospection couverte par les assurances prospection
- L'information et l'accompagnement des PME et ETI dans le contexte de l'épidémie de Covid-19

Documents disponibles sur notre site, rubrique internationale.

## Veille internationale

Interfel nous adresse quotidiennement des points actualités Crise Covid – 19, par pays, réalisés par les experts agricoles des Ambassades de France.

Une synthèse hebdomadaire vous est également proposée par l'ANEEFEL.

Pour ceux qui n'auraient pas encore manifesté leur intérêt pour les recevoir, merci d'adresser votre demande à : [barnabe.viala@aneefel.com](mailto:barnabe.viala@aneefel.com)



## Qualité, FeL PARTENARIAT Point certifications

Dans le cadre de la Crise Covid 19, voici les informations à ce jour sur différentes démarches qualité importantes dans la filière fruits et légumes :

- ⇒ **GLOBALG.A.P. et modules additionnels GRASP, TESCO, LEAF...** : prolongation possible de 4 mois des certificats sur demande du client. Si les certificats de vos fournisseurs arrivent à terme dans les prochaines semaines, il existe une possibilité de faire un mail de demande de prolongation de 4 mois sur motif COVID-19.
- ⇒ **IFS** : pas de possibilité de prolongation de la validité du certificat à ce jour. Sur le portail IFS, les organismes certificateurs peuvent noter votre demande de report d'audit pour motif COVID-19.
- ⇒ **BRC** : proposition, qui reste à confirmer, de prolongation du certificat de 6 mois avec la réalisation d'un audit à distance (remote audit). Les modalités de cet audit ne sont pas encore arrêtées.
- ⇒ **HVE** : les audits doivent être reportés le temps de la période de confinement sans possibilité de réalisation à distance.
- ⇒ **Agriculture Biologique** : l'INAO a suspendu tous les audits jusqu'à nouvel ordre.
- ⇒ **Démarches privées** : les audits sont souvent suspendus par les organismes certificateurs. Les modalités de report sont à étudier directement avec les détenteurs des cahiers des charges.

## Report audits et formations FeL PARTENARIAT

Connaissant la situation actuelle des entreprises et sachant que les organismes certificateurs ne se déplacent pas dans les entreprises durant cette période de confinement, il a été décidé collégalement avec la CSIF et l'UNCGL de décaler la programmation des audits pour 2020.

Il en est de même pour les formations programmées jusqu'à fin avril. Nous mettons tout en œuvre pour vous programmer de nouvelles sessions à partir de juin.

En attendant, vous pouvez adresser votre dossier d'engagement par mail à Barnabé Viala, qui reste à l'écoute pour toutes vos questions : [barnabe.viala@aneefel.com](mailto:barnabe.viala@aneefel.com)



## Relations commerciales

L'Assemblée Générale des 19 et 20 mars devait être l'occasion de faire un point sur la contractualisation (et la réponse à l'enquête lancée par l'ANEEFEL), et la **mise à jour des CGV** à travers un atelier de Questions/Réponses. Dans la mesure où cet atelier n'a pu avoir lieu, nous travaillons sur un document à vous adresser d'ici peu.



## Transport Logistique

Les mesures prises sur les transports pendant cette crise sanitaire a d'importantes répercussions sur l'activité des entreprises ; le prix des transports en France ou à l'étranger, le prix et la disponibilité des containers, la suppression des vols. Des actions ont été menées compte-tenu de certaines hausses des prix des transports jugées inflationnistes. Une discussion est actuellement en cours au sein d'Interfel pour rationaliser la logistique dans cette période particulière.

## Emballage

Les discussions et la promulgation de la Loi sur l'Economie Circulaire ont conduit au mois de Février à la mobilisation de la filière sur les risques liés à suppression de l'emballage plastique au 1er janvier 2022 et les inquiétudes engendrées. Que ce soit au **Salon Fruit Logistica à Berlin** ou au **GT Emballage Logistique d'Interfel du 14 février**, les représentants de l'ANEEFEL ont soulevé les problématiques techniques, commerciales et réglementaires nécessaires aux modifications législatives.

Ces nouvelles dispositions ont également animé nombre de rencontres lors du **Salon de l'Agriculture**, notamment l'entrevue avec Brune Poirson, Secrétaire d'Etat auprès de la ministre de la transition écologique et solidaire.

Pour rappel, à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2022, tout commerce de détail exposant à la vente des fruits et légumes frais non transformés est tenu de les exposer sans conditionnement composé pour tout ou partie de matière plastique. Cette obligation n'est pas applicable aux fruits et légumes conditionnés par lots de 1,5 kilogramme ou plus, ainsi qu'aux fruits et légumes présentant un risque de détérioration lors de leur vente en vrac dont la liste est fixée par décret.

Le sujet du décret d'application de l'article 77 est abordé dans 2 instances distinctes :

- Le groupe de concertation du CNA sur les emballages alimentaires dont la première réunion du 4 mars a été exclusivement dédiée à la problématique des fruits et légumes, Interfel et le CTIFL ayant pu être présents.
- Le groupe de travail « emballages plastiques à usage unique 2040 » organisée par Brune Poirson.

*Le Ctifl a réalisé un dossier complet, adressé à tous les adhérents.*

Ce sujet devait faire partie des thématiques traitées avec les représentants de la filière à notre AG, il conviendra de faire le point après la crise sanitaire susceptible de remettre en cause une certaine vision de l'emballage eu égard aux problématiques d'hygiène.

## ANNEXE

### Accords signés en mars par les organisations syndicales

#### Grille conventionnelle pour l'horaire légal (35h/semaine)

Applicable au 1<sup>er</sup> mars 2020

CATEGORIE	NIVEAU	EUROS
Ouvrier/Employé	I	1539,45
	I Bis	1552
	II	1562
	III	1572
	IV	1632
	V	1652
Technicien/AM	I	1872
	II	2020
Cadre	I	2912
Cadre de Direction	II	3440

#### Avenant N° 2 à la classification des emplois

Les partenaires sociaux modifient la disposition à l'article 3.1 alinéa 2 de l'accord sur la classification des emplois du 25 avril 2016, qui est remplacée comme suit  
« Il est prévu toutefois le passage automatique des salariés du niveau I au I bis au bout de 9 mois d'ancienneté dans l'entreprise ».